

La société numérique provoque de nouvelles exclusions

Faute de moyens ou de connaissances, une grande partie de la population n'a pas accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ou est incapable de les utiliser. Elle reste ainsi exclue d'une société de plus en plus numérique.



« L'illectronisme » : c'est le nom de cette nouvelle forme d'illectronisme qui interdit d'accéder aux nouvelles techniques de l'information et de la communication (NTIC). Si cet « illectronisme électronique » est comparable à l'illectronisme, il touche une population bien plus importante. On estime à 3,1 millions de personnes le nombre d'illectronisés en France. Selon le panorama Gfk 2007 de la micro et de l'Internet, 52 % des foyers français n'ont pas de connexion. « C'est un handicap à la fois social, culturel et économique », affirme Bernard Dantal, adjoint au maire chargé du développement des nouvelles technologies auprès de la ville de Clermont-Ferrand et responsable du service municipal Internet pour tous. « L'exercice effectif de la citoyenneté doit passer par des conditions égales d'accès et de maîtrise d'Internet. C'est une source incontournable d'informations, d'échanges et de participation. »

Une ouverture sur le monde

La fracture numérique touche principalement les seniors. Si 80% des foyers sont connectés chez les 25-34 ans, la proportion tombe à moins de 25% chez les plus de 65 ans. « Les seniors entendent parler d'Internet à la télévision, dans les magazines, et ils se sentent exclus de la société », explique Monique Epstein, présidente de l'association parisienne E-seniors. « Pour ceux qui viennent s'initier chez nous, c'est une véritable ouverture sur le monde. » L'utilisation d'Internet reste également inaccessible aux personnes éloignées de l'écrit, à celles qui sont isolées socialement ou qui ne disposent pas des moyens financiers nécessaires pour s'équiper. De fait, beaucoup de ser-

vices leur sont interdits. « Le concept de société numérique progresse et Internet devient aujourd'hui indispensable pour effectuer de nombreuses démarches administratives », confirme Mohamed Sidi Ammi, coordinateur du service Internet pour tous. « L'inscription à l'ANPE, la demande de carte de famille nombreuse auprès de la CAF, certains tarifs SNCF ne sont accessibles qu'en ligne. »

Consulter ses factures, ses remboursements Sécu, faire certains achats, rester en contact avec ses proches via la messagerie, profiter des appels téléphoniques illimités compris dans l'abonnement, recevoir des photos numériques : toutes ces activités restent ainsi réservées à une partie de la population. « Chaque mois, je vais à l'antenne Assedic pour actualiser ma situation à partir des bornes informatiques proposées en libre service, mais il y a souvent la queue », témoigne Michel, 32 ans, en recherche d'emploi. « Si j'étais équipé, je pourrais le faire de chez moi, je pourrais également consulter les petites annonces, regrette-t-il. Mais entre le prix de l'ordinateur et celui de l'abonnement, je n'ai pas les moyens. » Michel utilise les postes Internet de la médiathèque de son quartier pour faire ses recherches. Mais là aussi, il y a affluence.

Le droit opposable à Internet

Pour lutter contre l'illectronisme, des initiatives locales se développent, telles que l'association E-seniors ou le service Internet pour tous. La ville de Clermont-Ferrand, qui est propriétaire des salles de classe, les utilise pour accueillir le public. Ce projet figure également, à plus grande échelle, dans les cartons de l'Education nationale.

L'illectronisme, un mal européen

L'illectronisme constitue-t-il une nouvelle forme d'exclusion comparable à l'illectronisme ? C'était le thème de la deuxième Rencontre européenne de la presse sociale, qui s'est déroulée le 16 octobre dernier au siège de l'Ecole nationale d'administration (Ena), à Strasbourg. Organisée par le Syndicat de la presse sociale (SPS), en partenariat avec l'Agence nationale de lutte contre l'illectronisme (ANLCI), cette journée a permis de faire le point sur les fractures numériques en Europe. Elle a aussi été l'occasion de rappeler l'importance de permettre à tous le plus grand accès aux savoirs et à la connaissance. Divers témoignages d'actions concrètes sont venus émailler les débats.

Edwy Plenel, directeur du site Internet Mediapart, a apporté la conclusion à cette manifestation : « Nous sommes dans la troisième révolution industrielle, dite « numérique... Il ne faut pas se laisser impressionner par sa complexité technique, mais bien soumettre celle-ci à la définition des besoins sociaux. »

>19

Environ 400 classes, baptisées « cyberbases », seront bientôt ouvertes au public en dehors des heures scolaires. Le projet, qui fait partie du plan gouvernemental France numérique 2012, devrait se généraliser.

Une des mesures phares de ce plan, censé faire de la France un des leaders en matière de NTIC, prévoit un droit opposable à l'Internet haut débit (512 Ko par seconde minimum) partout en France, et ce pour 35 euros par mois. Mais cette annonce laisse les spécialistes perplexes. « Cela reste trop cher pour de nombreuses personnes, il faudrait créer un abonnement social moins coûteux, comme cela existe pour le téléphone », estime Monique Epstein. « Sans accompagnement, cela ne sert à rien, car les gens ne s'y mettront pas eux-mêmes. C'est comme si vous donniez une voiture à une personne qui n'a pas le permis », ajoute Mohamed Sidi Ammi.

Frédéric Constans